Règlement

Concours Lego « Ta plus belle création en briques sur le thème de la mer ».

Du 8 juillet au 2 septembre 2023

Article 1 - Présentation du concours

La médiathèque de Saint-Hilaire-de-Riez organise un concours de création avec des briques de construction intitulé : **« Ta plus belle création en briques sur le thème de la mer »**

Ce concours s'inscrit dans le cadre de l'exposition « Brique à brac ! » qui se tiendra à la médiathèque du 8 juillet au 2 septembre 2023.

A vous de faire preuve d'originalité et de nous envoyer les clichés de votre superbe création.

L'objet du concours est ainsi de mettre en valeur, au travers d'une construction en briques Lego, la créativité et l'imagination.

Article 2 – Conditions de participation

Ce concours est ouvert à tous.
La participation au concours est gratuite.
Ne peuvent pas participer : toutes les personnes rattachées à l'organisation de ce concours ainsi que les membres du jury.

Article 3 – Critères techniques

La création proposée au concours devra obligatoirement être réalisée par le concourant. Elle sera ensuite prise en photo. Aucun visage ne doit apparaitre sur les photos.

La création pourra proposer une vision artistique, humoristique, esthétique, poétique, démonstrative, ou tout autre vision que le concourant souhaite mettre en relief, en lien avec la thématique. Laissez libre court à votre imagination !

- **Les photographies doivent impérativement être transmises en format numérique jpeg ou png et seront au nombre de 4** : une prise du dessus, une prise de face, une en plan large et une en gros plan
- **Les formats papier ne seront pas acceptés.**
- La participation est limitée à **1 construction/création par candidat**.
- **Les photographies seront envoyées entre le 8 juillet et le 2 septembre 2023 à 23h59 (date d'envoi du mail faisant foi) à l'adresse suivante :**

  mediatheque@sainthilairederiez.fr

Article 4 – Modalités de participation

Pour participer, envoyer directement le fichier ou un lien type Drive, Wetransfer, Cloud, Drop Box, par mail à l'adresse suivante :
mediatheque@sainthilairederiez.fr

Le mail devra contenir :
En objet : « Concours Lego – Nom et prénom, âge du participant »

Dans le corps du mail :
- Nom et prénom du participant
- Age
- Adresse postale et mail
- Numéro(s) de téléphone
- Titre et légende de la construction (facultatif)
- Les dimensions de la construction.

En pièce jointe :
- **4 photographies** : une prise du dessus, une prise de face, une en plan large et une en gros plan), ou un lien vers les fichiers dans le corps du mail le cas échéant.

Dans le nom du fichier de la photographie :
- Nom et prénom du participant
-

Pour les mineurs, une autorisation parentale de participation au concours, disponible en annexe du présent règlement, doit **obligatoirement** être remplie, signée et jointe à l'envoi de la photographie.

Article 5 – Garanties et concession des droits d'utilisation

Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des droits d'auteurs de la photographie envoyée, c'est-à-dire qu'ils l'ont prise eux-mêmes.
Les participants autorisent la ville de Saint-Hilaire-de-Riez à utiliser les photographies sur des supports en lien avec le thème du concours (site Internet, documents de communication, expositions, …). De son côté, la ville de Saint-Hilaire-de-Riez s'engage à mentionner systématiquement le nom de l'auteur à chaque fois que cette photographie sera réutilisée.

Article 6 – Modalités de sélection des constructions lauréates

Un comité technique présélectionnera les meilleures constructions/photographies.

Un jury mixte sera en charge d'examiner cette présélection et de désigner les meilleures constructions.
Ce jury sera constitué de représentants de la médiathèque de Saint-Hilaire-de-Riez et d'élus. Leurs conclusions seront sans appel.

Critères de sélection :
- Qualité esthétique
- Aspect technique
- Intérêt artistique
- Originalité

Article 7 - Dotations

Le concours est doté de prix* : entrées dans des lieux de loisirs, chèques lire, livres, objets divers…
Leur attribution se fera à l'issu du vote.

Les lauréats ne peuvent pas demander à ce que leur prix soit échangé contre un autre prix ou contre valeur en espèce, ni transmis à des tiers.

Les candidats primés seront prévenus par mail.

Ils seront conviés à la remise des prix, qui sera organisée suite à la clôture des votes et à la réunion du jury.

**Plusieurs catégories selon l'âge des participants*

Article 8

Le fait de participer au concours implique l'acceptation intégrale de ce règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

Article 9

Conformément à la loi informatique et libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant en écrivant à la Médiathèque de Saint-Hilaire-de-Riez : Square des Droits de l'Homme - BP 89 , 85270 Saint-Hilaire-de-Riez.

Toute question est à adresser aux organisateurs directement à l'adresse : mediatheque@sainthilairederiez.fr

Bonne chance à tous les participants !

LA MÉDIATHÈQUE
SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

Autorisation parentale de participation
au concours Lego « Ta plus belle création en briques sur le thème de la mer »
pour les mineurs

Je soussigné(e) :

Nom :……

Prénom :……

Adresse : ……

Code postal : ……Ville : ……..

Père / mère / tuteur de ……

Autorise mon fils / ma fille

Né(e) le……/……/……

à participer au concours « Ta plus belle création en briques sur le thème de la mer» organisé par la médiathèque de Saint-Hilaire-de-Riez du 8 juillet au 2 septembre 2023.

J'atteste avoir pris connaissance et accepter le règlement dudit concours téléchargeable sur le site de la médiathèque : mediatheque.sainthilairederiez.fr

En acceptant le règlement et en signant la présente autorisation, je reconnais et accepte la participation de mon enfant au concours photo **« Ta plus belle création en briques sur le thème de la mer »**.

J'autorise la ville de Saint-Hilaire-de-Riez à exploiter et diffuser la photographie présentée par mon enfant dans le cadre de sa participation au concours à des fins de communication relative au concours sur tous supports officiels de la ville.

Fait à …….

Le……..

Signature du responsable

Nous vous prions de joindre ce document au format numérique (scanné ou photographié) accompagné des 4 photographies, conformément au règlement, à l'adresse suivante :

mediatheque@sainthilairederiez.fr

La participation de votre enfant sera effective uniquement en présence de ce document.

Pour toute question nous contacter par email à l'adresse citée ci-dessus.